

**Approbation des modalités de contrôle des connaissances
et des compétences de l'UE à choix « IA et science des
données en chimie » au sein de la Licence Chimie**

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 12 mai 2026**

Délibération 2026/05/CFVU – 68

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université de Toulouse, notamment son article 27 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences de l'UE à choix « IA et science des données en chimie » au sein de la Licence Chimie.

Toulouse, le 12 mai 2026

Le Vice-Président CFVU


Mickael RAILLARD


Nombre de membres : 42

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de voix favorables : 22

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

Nombre de votes blancs : 0

Modification de maquettes et M3C* année 2026-2027

Département : Chimie

Formation (code APOGEE 23/24) : K1CHIE, K2CHIE, K3CHME, K3CHCE, K3CHPE

Type du changement souhaité : Ajout d'une UE à Choix

Ajout de l'UE « IA et science des données en chimie » en UE à choix (= MAC)

Code ECUE : KCHXPG21 - CHIM2-ON2 - prérequis l'UE KCHIG10U (CHIM2-ON).

18h de TP - plateforme pyPhysChem – salle TP Info FSI

M3C

CC1 - 25% (type : Eval TP / Eval Moodle)

CC2 - 25% (type : Écrit / Eval TP / Eval Moodle)

CC3 - 50% (Projet)

Il s'agit d'une UE de TP, aucune évaluation n'est récapitulative et ne peut prendre le pas sur les autres.

La notion d'épreuve de seconde chance (une épreuve orale jusqu'à présent) n'a donc pas de sens ici et rend complètement caduc l'évaluation par compétence réalisée dans cette UE de TP/projet.

Comme pour d'autres U.E. TP ou projet – ne pas faire intervenir le mode de calcul de seconde chance pour cette UE.

*M3C : modalités de contrôle des connaissances et compétences